ISSN: 1012-1285, EISSN: 3008-1831
Annales de la Faculté de Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), N°14, décembre 2025, pp.183-191

Complexité dans le processus de l'utilisation des tics au sein de l'agence pour l'emploi du Congo(Brazzaville) : enjeux d'une adoption dans un contexte marqué par des obstacles structurels

Lili Stéphanie N'gatsé
Université de Lille – France
lili.ngatse.etu@univ-lille.fr
&[1]
Othniel Halépian Bahi Go
Université de Lille – France
https://orcid.org/0009-0005-1345-3556
othniel.go@univ-lille.fr

Financement : Aucun financement n'a été reçu pour la réalisation de cette étude.
Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.
Anti-plagiat : cet article a un taux de 1 % vérifié par **Plagiarism Chercher X.**

Reçue: 20/10/2025. **Accepté**: 20/11/2025, Publié: 30 /12/2025

Résumé : Dans un contexte de généralisation des outils numériques, l'intégration des TICs au sein de l'Agence pour l'Emploi du Congo (Brazzaville) révèle une tension structurelle persistante. Malgré la volonté étatique de modernisation administrative, le constat d'une inertie face à ces outils est palpable. Le recours aux technologies se déploie de façon paradoxale, entre rhétoriques volontaristes et pratiques dévoyées, relevant des anomalies structurelles propres à cette administration.

Mots clés : TIC, Utilisation, Intégration, Congo (Brazzaville), Agence pour l'Emploi du Congo (Brazzaville).

Complexity in the process of using within the Congo employment agency (Brazzaville) : challenges of integration in a context subject to the structural obstacles

Abstract: In a widespread context of digital tools, the integration of ICT's in the Congolese Employment Agency releaves a persistence structural tension. Despite the state's desire for administration modernization, the observation of inertia in the face of these tools is palpable.

[1] **Comment citer cet article :** N'gatse L.S. et Go O.H. B., (2025), « Complexité dans le processus de l'utilisation des tics au sein de l'agence pour l'emploi du Congo(Brazzaville) : enjeux d'une adoption dans un contexte marqué par des obstacles structurels », Annales de la Faculté de Lettres, Arts et Sciences Humaines, n°14, pp.183-191

ISSN: 1012-1285, EISSN: 3008-1831
Annales de la Faculté de Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), N°14, décembre 2025, pp.183-191

The use of technologies is deployed in the paradoxical way, between voluntarist rhetoric and misguided practices, relevant to the structural anomalies specific to this administration.

Key words: ICT, Using, Integration, Congo-Brazzaville, APE (Employment Agency) of Congo-Brazzaville.

Introduction

Alors que les mutations technologiques redéfinissent les équilibres économiques à l'échelle mondiale, la République du Congo (Abritant une population estimée à environ 6 (six) millions d'habitants, la République du Congo est bordée au nord par le Cameroun et la République Centrafricaine, à l'est et au sud par la République Démocratique du Congo, au sud-ouest par l'enclave angolaise de Cabinda et à l'ouest par le Gabon et l'océan Atlantique), située au cœur de l'Afrique Centrale, aspire à pas rester en marge de cette révolution. Ce pays riche en ressources naturelles et culturelles (Banque Mondiale, « La Banque mondiale en République du Congo », consulté le 18 juillet 2025), est également conscient des enjeux actuels liés à la transition numérique. De ce fait, le gouvernement congolais s'est activé à mettre à la disposition des admirations des équipements de pointe, et ce, en élevant l'insertion professionnels de la jeunesse au centre de ses politiques publiques. De fait, il apparaît que, dans ce contexte précis, le numérique a été fixé au centre des processus d'accès à l'emploi.

À cet effet, le constat est qu'au sein de nombreuses structures administratives – à l'instar de l'Agence Congolaise pour l'Emploi (ACPE) – ces outils, bien que disponibles n'ont pas encore été intégrés dans les habitudes de travail des agents. Cette situation paradoxale, nous pousse à nous interroger les représentations sociales et professionnelles que les agents publics, plus spécifiquement ceux de l'ACPE, se construisent vis-à-vis de ces outils.

Notre réflexion se pose essentiellement deux questions pour tenter de comprendre le processus d'intégration des technologies dans cette administration :

1. Pourquoi les technologies ne sont-elles pas utilisées comme il se doit dans cette administration publique ?
2. Quelles représentations les agents construisent-ils à l'égard des technologies numérique dans le cadre des services administratifs ?

Avec pour objectif d'examiner les modalités d'usage des technologies numériques au sein de l'administration congolaise, dans la perspective de favoriser leur utilisation effective, cette démarche entend ainsi contribuer à l'ancrage durable du numérique dans un appareil administratif qui demeure, à ce jour, n retrait face aux exigences contemporaines de la transition digitale.

Cette réflexion s'inscrit donc dans le champ des théories des usages caractérisées par une complexité exaltante au regard de la pluralité de ses définitions et de l'absence de contenus consensuels stables (Breton et Proulx, 2009 : 267). En soutenant le caractère contingent et historiquement situé de cette notion, Pierre Chambat la considère comme « un construit social » (Chambat, 1994 : 253), à l'intersection de divers champs disciplinaires. À cet effet, l'usage peut être considéré, en fonction des contextes d'analyse à travers un spectre

conceptuel élargi. S'attachant à la notion d'adoption — comprise comme l'acte d'acquisition, de consommation ou comme l'expression d'une demande sociale en réponse à une offre industrielle — la question des usages est davantage orienté vers la logique d'appropriation. Dans cette logique, l'individu ou le collectif s'inscrit dans une dynamique de réinterprétation, de réélaboration et de reconfiguration des dispositifs ou des objets techniques.

Ainsi perçu, « l'usage des technologies de communication et le rapport que les usagers entretiennent à leur égard agissent comme révélateurs des nouveaux enjeux politiques et éthiques d'une société hypermoderne hautement connectée » (Jauréguibérry et Proulx, 2011 : 9). Cette approche critique permet de transcender une lecture strictement technique ou fonctionnelle des usages numériques, car ceux-ci doivent être pensées comme des expériences vécues, investies de significations à la fois personnelle et collectives. Les usages deviennent alors des formes d'expression de soi, mais également des modalités de participation à un espace social élargi. Dans le cadre de cette réflexion, nous mobiliserons la notion d'« utilisation », qui, elle, renvoie au simple emploi d'une technique dans un face-à-face avec la machine ou le dispositif. Cette notion se rapproche à la question de l'« adoption » privilégiée par la sociologie de la consommation et de la diffusion.

S'appuyant sur une démarche méthodologique essentiellement qualitative, la réflexion articule de manière complémentaire, observations et entretiens. Les observations, anonymement menée au cours d'une de visites dans certains services, ont interrogé le cadre d'interaction des agents avec les outils numériques. Cette approche in situ vise à recueillir des données contextualisées, tout en minimisant l'incidence de notre présence sur les comportements des individus observés. Parallèlement à ces observations, une quinzaine d'entretiens ont été conduits auprès d'employés de l'ACPE. Ces échanges, de nature semi-directive, ont privilégié la fluidité et la liberté de parole.

Les trois grandes parties de notre travail se présente comme suit : la première, propose une brève présentation du Congo, de l'état du numérique dans ce pays, en abordant de manière synthétique l'Agence Congolaise Pour l'Emploi (ACPE). La deuxième, présente des points saillants des données de notre étude essentielles dans le cadre de cette réflexion. La dernière s'attache à analyser les résultats obtenus, en vue d'apporter des éléments de réponses aux interrogations évoquées dans le cadre de ce travail.

1. Regard synoptique sur le Congo et l'ACPE

Principalement assise sur l'exploitation des hydrocarbures (Banque Mondiale, « La Banque mondiale en République du Congo », https://www.banquemondiale.org/fr/country/congo/overview, *op. cit.*) - lesquels représentent plus de la moitié des recettes d'exportation – l'économie congolaise demeure intrinsèquement vulnérable aux aléas sociopolitiques. Si les secteurs forestier et agricole occupent une place significative dans l'écosystème socioéconomique, ils restent de fait soumis à des pratiques peu propices à la modernisation. Avec une population estimée à 6,1 millions d'habitants, dont plus 60% ont moins de 25 ans (FNUAP, 2024 ; INS, 2024), les véritables défis de l'État congolais résident dans l'emploi (Obaloluwa Ayooluwa Aka, « Au Congo-Brazzaville, le chômage est en tête de liste des préoccupations des jeunes », AFR Barometer : https://www.afrobarometer.org/publication/ad856-au-congo-brazzaville-le-chomage-est-en-tete-de-liste-

des-preoccupations-des-jeunes/ , consulté le 17 juillet 2025) de sa jeunesse. C'est d'ailleurs l'un des raisons pour lesquelles l'ACPE a été créée : soutenir et structurer la recherche d'emploi plus efficacement à l'aide des dispositifs numérique dans un pays où l'essor technologique s'exprime par un taux de pénétration mobile excédant 100%, avec une progression vertigineuse d'Internet.

Dans un tel environnement, seule une politique visionnaire, reconfigurant formation exigeante et adoption digitale, pourra contribuer à l'amélioration des conditions d'accessibilité à l'emploi. En revanche, dans ce contexte de mutations sociotechniques accélérées, la refonte des politiques de l'emploi s'avère être une priorité majeure.

À cet effet, l'ACPE s'impose comme un maillon essentiel, travaillant à médier de façon stratégique l'offre et la demande. En sortant des considérations exclusivement quantitatives réduisant le chômage à des données statistiques, la création (L'Agence est créée par la loi N°7 2019 du 09 avril 2019) de cette agence s'attache à relever le défi de la prise en charge plus humaine de la situation des demandeurs d'emploi. Sous la tutelle du ministère du Travail et de la Sécurité sociale, l'agence est chargée de promouvoir l'emploi à l'échelle nationale, en assurant d'une part un accompagnement efficace des demandeurs d'emploi et de l'autre une aide aux entreprises dans leur recherche de compétences capitales pour leur fonctionnement. Pour cela, l'ACPE s'appuie sur un réseau structuré de services régionaux et de guichets locaux, chargés du recensement des profils de candidats, afin d'assurer leur orientation, leur formation ou un accompagnement personnalisé. Ainsi, le site internet (https://www.acpe.cg/) permet aux employeurs et demandeurs d'emploi de réaliser diverses démarches en ligne. Si les employeurs d'emploi sont amenés à créer un compte, poster des offres, consulter des CV selon des critères, établir des contrats et bénéficier de conseils sur le recrutement et la législation en vigueur, les demandeurs d'emploi aux, peuvent à partir de la création de leurs comptes, consulter et postuler à des offres, s'inscrire aux ateliers, et échanger avec un conseiller etc. En somme, la plateforme se présente comme un dispositif agrégateur, opérant en tant qu'instance médiatrice et catalytique de synergie structurante, dématérialisant l'action des différents acteurs dans le secteur de l'emploi et de la gestion stratégique des compétences locales.

2. Adoption numérique et développement des compétences : hybridité dans les processus d'utilisation des outils

De façon général, les résultats les données recueillies ont dégagé trois éléments majeurs : 1) des usages numériques émergents, 2) une asymétrie d'accès aux dispositifs de formation interne et 3) l'oscillation entre efficacité communicationnelle et brouillage informationnel.

Utilisations émergentes et dynamiques progressive d'adoption

Le constat d'une amélioration substantielle de la qualité des échanges professionnels au sein de l'ACPE a été relevé au cours de notre étude. À juste titre, un agent nous confiera que « ces échanges en ligne améliorent la relation hiérarchique-employé et entre les collègues du service parce qu'on a l'information en temps réel et instantanée ». Ainsi, la mise en réseau

ISSN: 1012-1285, EISSN: 3008-1831
Annales de la Faculté de Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), N°14, décembre 2025, pp.183-191

des acteurs favorise non seulement une fluidification des interactions hiérarchiques, mais également une intensification des relations entre collègues, dès lors que l'information circule en temps réel et avec une célérité quasi instantanée.

Ce dynamisme confère à l'agence une capacité de réactivité accrue, contribuant à d'optimisation de la coordination interne et au renforcement de la cohésion des équipes. Par ailleurs, cet apport indiscutable des technologies demeure tempéré par une sous-utilisation manifeste des ressources numériques à disposition.

Cette réalité est mentionnée dans le propos de cet agent : « on dispose de la connexion internet mais l'usage des mails entre les différents services est encore moins important ». Bien que la connexion Internet soit, en principe, accessible au sein des services, l'utilisation effective des courriers électroniques dans les échanges administratifs s'avère encore marginal. Cette insuffisance traduit une appropriation incomplète des outils, limitant ainsi leur potentiel stratégique dans la gestion quotidienne des activités. Il se pose donc avec la question d'une asymétrie persistante dans l'accès à l'information et aux dispositifs technologiques. Une telle disparité conduit à une fracture organisationnelle, créant des écarts d'efficacité et de performance entre les services.

Asymétries d'accès aux dispositifs de renforcement des capacités

S'agissant du renforcement des capacités, il est relevé une volonté clairement affichée par l'ACPE d'organiser des sessions destinées au renforcement des compétences des agents. Par ailleurs, une analyse attentive révèle que cette dynamique ne profite pas à l'ensemble du personnel de manière équilibrée : « … il n'y a jamais eu de plan ou planning de formation…Les rares bénéficiaires l'ont été par leur affinité avec les responsables de la structure » nous partage un agent. L'absence d'un plan structuré ou d'un calendrier clairement défini de formation laisse apparaître des pratiques fragmentaires, souvent tributaires de considérations subjectives. Certains bénéficiaires semblent être privilégiés, bien des fois, non en raison de critères objectifs liés aux besoins du service, mais sur la base d'affinité personnelle avec les responsables de la structure. Une telle situation, loin d'être anodine, engendre des conséquences notables. Elle contribue à l'instauration d'une inégalité d'accès aux opportunités de perfectionnement, privant une partie du personnel des moyens nécessaires pour actualiser ou développer leurs compétences.

Messageries instantanées et e-mails : entre efficacité communicationnelle et brouillage informationnel

Il apparaît que la quasi-totalité des agents disposent, à l'heure actuelle, des instruments techniques indispensables à un accès effectif au réseau Internet. De manière générale, des ordinateurs sont mis à leur disposition, facilitant ainsi l'accomplissement de leurs missions professionnelles et favorisant une exécution plus efficiente des tâches assignées. À ces dispositifs s'ajoute l'usage généralisé d'applications de messagerie instantanée, telles que WhatsApp ou Messenger, dont la diffusion s'est imposée comme une pratique courante. La majorité des agents détient une adresse électronique, qu'elle soit personnelle ou institutionnelle, signe tangible d'une acculturation progressive aux outils

ISSN: 1012-1285, EISSN: 3008-1831
Annales de la Faculté de Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), N°14, décembre 2025, pp.183-191

contemporains de communication numérique. Par ailleurs, si cette adoption traduit une réelle volonté de migration vers le numérique, nous observons qu'elle n'est en aucun cas exempte de dérives. Les groupes de messagerie, conçus pour servir de canaux privilégiés aux échanges strictement professionnels, tendent fréquemment à être détournés de leur vocation initiale. Aux informations relatives aux activités institutionnelles viennent s'ajouter des messages de portée générale, voire des contenus à caractère récréatif ou anecdotique. Une telle pratique, en brouillant la hiérarchie des informations, altère leur lisibilité et compromet l'efficacité attendue de ces espaces numériques.

3. Complexité d'adoption des outils numériques : résistances humaines et culture administrative

Deux principales problématiques émergent de nos résultats : d'une part, la difficulté éprouvée par les utilisateurs à mobiliser la technologie de manière adéquate et conforme à ses finalités ; d'autre part, les obstacles d'ordre structurel qui gênent le bon fonctionnement de l'agence.

S'agissant de la difficulté éprouvée par les utilisateurs à mobiliser la technologie de manière adéquate et conforme à ses finalités, il convient de mentionner que changer de paradigme ne se résume pas à l'adoption d'outils innovants. Il s'agit bien plutôt d'un déplacement radical de repères, dans les pratiques quotidiennes ; et surtout d'une reconfiguration profonde des imaginaires collectifs. Dans le domaine spécifique des technologies, cette résistance se manifeste avec une spécificité particulière. Les utilisateurs, loin d'adopter spontanément l'innovation selon ses potentialités réelles, tendent à en faire un usage contraint, souvent réducteur, correspondant davantage à leurs habitudes qu'aux logiques intrinsèques de l'outil. À l'ACEP certains utilisateurs adaptent la technologie à leur confort d'usage plutôt qu'ils ne s'adaptent à elle. Cette attitude, en apparence pragmatique, traduit une difficulté à accepter que l'innovation impose ses propres paradigmes.

Au sujet des obstacles d'ordre structurel qui ralentissent le fonctionnement efficace des administrations sur le continent africain, nous nous sommes permis de mobiliser une étude d'Olivier de Sardan (2004), qui relève que les administrations en Afrique fonctionnent largement selon des logiques de réseaux, de patronage et de clientélisme, où nominations et promotions reposent davantage sur des protections personnelles et préférences partisanes que sur la compétence. Le multipartisme a renforcé ce système en y greffant un clientélisme électoral omniprésent. De fait, pour de Sardan (*op. cit.*), toute entreprise collective en Afrique est entourée de soupçons de corruption, détournement ou favoritisme. Ces structures construisent selon lui des « espaces de soupçon » généralisés, qui minent la confiance, infectent les relations institutionnelles et compromettent la délivrance efficace des services publics, et ce, malgré l'absence de preuves systématiques. Ce qui complexifie leur fonctionnement. Si l'ensemble des dysfonctionnements recensés par Jean-Pierre Olivier de Sardan dans son analyse des administrations africaines ne se manifeste pas avec la même intensité au sein de l'ACPE, il demeure néanmoins que certaines réalités y entretiennent une confusion peu compatible avec les exigences de clarté et de rigueur. Nos observations

empiriques révèlent en effet que, par-delà l'introduction et l'adoption d'outils numériques censés améliorer les conditions de travail, les difficultés majeures tiennent davantage à l'organisation fondamentale de l'institution qu'aux instruments techniques employés.

Conclusion

La présente réflexion s'est appliquée à interroger les conditions effectives d'adoption des Tics par l'Agence Congolaise Pour l'Emploi (ACPE), en croisant les dissonances notables entre les discours volontaristes et le réel.

À la question « pourquoi les technologies ne sont-elles pas utilisées comme il se doit dans cette administration publique ? », la réflexion a relevé des traces de structure organisationnelle héritées, lestées ancrées dans des logiques clientélistes. Ce qui explique que, dans bien des cas, certains agents, ne sont toujours pas à la hauteur des missions qui leurs sont confiées. Ainsi, ces derniers mobilisent généralement les technologies selon leurs convenances immédiates et en fonction de leurs intérêts circonstanciels. Bien souvent, cette utilisation s'effectue en marge de la professionnelle pour laquelle ces outils devraient servir.

À la question « quelles représentations les agents construisent-ils à l'égard des technologies numérique dans le cadre des services administratifs ? », l'étude a montré que, dans l'ensemble, les agents de l'ACPE n'ont pas encore pleinement adopté l'idée selon laquelle les technologies constituent un levier majeur d'efficacité et de rationalisation du travail. Leur rapport au numérique demeure ainsi brouillé, soutenue par une représentation encore imprécise, où prévaut un « art de faire » empreint de liberté et parfois de libertinage.

Ainsi, les dispositifs technologiques, pour novateurs qu'ils puissent paraître, ne sauraient compenser des failles structurelles héritées d'un mode de gouvernance marqué par la persistance de logiques contradictoires. L'ACPE, loin d'incarner une administration parfaitement rationalisée, se trouve souvent entravée par des ambiguïtés organisationnelles qui fragilisent son efficacité opérationnelle et fragilise la lisibilité de son action quant au processus de l'adoption des outils numériques. Ces zones d'incertitude, traduisent la difficulté de concilier impératifs de modernisation et pesanteurs institutionnelles. Le problème ne réside pas tant dans la maîtrise technique des innovations numériques, mais plutôt dans la capacité à refonder les bases organisationnelles, clarifier les responsabilités et instaurer une véritable culture de gestion transparente et cohérente.

À cet effet, l'usage appréhendé comme espace dialectique articulant matérialité des outils et inventivité des pratiques, s'observe comme une catégorie heuristique de première importance pour l'intelligibilité des dynamiques communicationnelles et sociotechniques contemporaines. Sa pertinence s'étend bien au-delà du champ de recherche académique, ouvrant ainsi des perspectives d'application concrètes au sein d'une administration publique congolaise. Il apparaît de fait que, cette réflexion soit prise en compte, mais surtout davantage approfondie afin d'analyser les obstacles culturels et structurels qui ralentissent l'adoption effective du numérique. Un tel exercice de diagnostic permettrait de proposer des

orientations plus éclairées pour une gouvernance numérique adaptées aux spécificités contextuelles de l'administration congolaise.

Références bibliographiques

Aka O. A. (2024), « Au Congo-Brazzaville, le chômage est en tête de liste des préoccupations des jeunes », AFR Barometer : https://www.afrobarometer.org/publication/ad856-au-congo-brazzaville-le-chomage-est-en-tete-de-liste-des-preoccupations-des-jeunes/, consulté le 17 juillet 2025.

Akrich, M. (1998). Les utilisateurs, acteurs de l'innovation. *Éducation permanente*, *134*, 79. https://shs.hal.science/halshs-00082051.

Banque Mondiale (2025), « La Banque mondiale en République du Congo », https://www.banquemondiale.org/fr/country/congo/overview : consulté le 18 juillet 2025.

Certeau, M. de, (2080). *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*. FOLIO ESSAIS.

Dakouré, E. (2014). TIC et développement en Afrique : Approche critique d'initiatives et enjeux. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, *4*, Article 4. https://doi.org/10.4000/rfsic.939

Dakouré, E. (2014). TIC et développement en Afrique : Approche critique d'initiatives et enjeux. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, *4*, Article 4. https://doi.org/10.4000/rfsic.939

Darbon, D. (2002). La Culture administrative en Afriques : La construction historique des significations du «phénomène bureaucratique». *Cadernos de Estudos Africanos*, *3*, Article 3. https://doi.org/10.4000/cea.1101

Jauréguiberry, F., & Proulx, S. (2011). *Usages et enjeux des technologies de communication*. Érès.

Jouët, J. (2000). *Retour critique sur la sociologie des usages*. https://doi.org/10.3406/reso.2000.2235

Jouët, J. (2011). Chapitre 1. Des usages de la télématique aux Internet Studies. In J. Denouël & F. Granjon, *Communiquer à l'ère numérique : Regards croisés sur la sociologie des usages* (p. 45-90). Presses des Mines. https://doi.org/10.4000/books.pressesmines.397

M'Paka, A. (2005). *Démocratie et administration au Congo-Brazzaville*. Editions L'Harmattan.

Ndeke, J. C. (2021). Les autorités de régulation des médias à l'épreuve du pouvoir politique au Congo-Brazzaville. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, *222*(2), 141-150. https://doi.org/10.3917/enic.031.0141.

Ndeke, J. C. (2024). *Télévisions et médias sociaux au Congo : Positionnement informationnel et espace public*. Éditions L'Harmattan.

Ngatse L.S. (2024), *Bouleversement digital: La jeunesse congolaise et les TIC*. Bleue Édition.

Olamba, P. N. G., & Jehl, J. (2023). *La déconcentration administrative au Congo-Brazzaville*. Editions L'Harmattan.

Olivier de Sardan, J-P. O. de. (2012). *La rigueur du qualitatif*. Academia

Ollivier, B. (2007). *Les sciences de la communication : Théories et acquis*. Armand Colin.

Patrascu, M. (s. d.). Pour une approche praxéologique des objets dans l'action. In J. Brusq, S. Canivenc, D. L. Gal, & M. Patrascu, *Corpus et Methodes Epistemologies Critiques et Appropriations Multidisciplinaires : Epistémologies critiques et appropriations multidisciplinaires*. L'HARMATTAN.

Potte-Bonneville, M. (2014). Chapitre 1. Foucault : De l'usage à l'usager. In *Usages de Foucault* (p.13-30).Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.hen.2014.01.0013

Proulx, S. (2002). Trajectoires d'usages des technologies de communication : Les formes d'appropriation d'une culture numérique comme enjeu d'une « société du savoir ». *Annales des Télécommunications*, *57*, 180-189. https://doi.org/10.1007/BF02994632

Sardan, J-P.O. de. (2004). État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone : Un diagnostic empirique, une perspective historique. *Politique africaine*, *96*(4), 139-162. https://doi.org/10.3917/polaf.096.0139

Sardan, J.-P. O. de. (2022). Max Weber à l'épreuve des bureaucraties africaines ou vice versa. In J.-P. Grossein & B. Hibou (Éds.), *Travailler avec Max Weber* (p. 223-258). Éditions de la Maison des sciences de l'homme. https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.60637

Thévenot, L., Conein, B., & Dodier, N. (1993). Essai sur les objets usuels Propriétés, fonctions, usages. In *Les objets dans l'action* (EHESS).

Woolgar, S. (1990). Configuring the user : The case of usability trials. *The Sociological Review*, *38*(S1), 58-99. https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.1990.tb03349.x